



«CRÉATION D'ACTIVITÉ
ÉCONOMIQUE ET INSERTION
EN PÉRIODE DE CRISE»

DS org.

Décloisonner. Ou supprimer ce qui empêche de communiquer.

Nous donner de l'espace, à nous, acteurs du social, confrontés chaque jour à des problématiques difficiles et à des arbitrages délicats.

Mais avec cette envie, toujours, d'aller vers les autres. Ceux qui expérimentent et ceux qui innovent, ceux qui s'affranchissent des cloisons que nous aimons nous-mêmes, il est vrai, parfois poser.

DS Org., le laboratoire d'idées de l'UNCCAS, est né de ce besoin crucial qu'à désormais notre société d'évoluer vers un nouveau modèle économique rassemblant l'ensemble des acteurs : organisations, associations et entreprises. Tous investis, chacun à sa manière, chacun avec ses méthodes mais dans un but unique : recréer du lien social.

NOS OBJECTIFS : ASSEOIR, CONFORTER ET ENCOURAGER NOTRE CAPACITÉ D'INNOVATION, D'IMAGINATION ET D'EXPÉRIMENTATION

La démarche de l'UNCCAS, inscrite dans sa stratégie de développement 2010-2014, repose sur l'idée fondamentale que les acteurs sociaux, et parmi eux les établissements publics des communes et des intercommunalités, n'existent pas uniquement pour panser les plaies de la Société. Au contraire, ils impulsent et expérimentent de nouvelles dynamiques, de nouvelles façons de penser— au sens d'imaginer - les réponses qui sont apportées quotidiennement aux besoins des citoyens.

NOTRE MÉTHODOLOGIE : CRÉER DES PARTENARIATS PUBLIC-PRIVÉ GAGNANT-GAGNANT

L'UNCCAS a souhaité mettre en place un fond de dotation abondé par les entreprises et destiné à permettre aux CCAS/CIAS d'expérimenter concrètement des dispositifs déployés ensuite sur l'ensemble du territoire.

Les conventions offrent à nos partenaires la possibilité d'être associés à une stratégie de développement social durable concrète aux résultats tangibles et chiffrables.

Télécharger notre plaquette

Nous contacter : ccalmier@unccas.org

Préambule

Daniel ZIELINSKI

DS.Org, la démarche “sustainable” de l’UNCCAS, inscrite dans sa stratégie de développement 2010- 2014, repose sur l’idée fondamentale que les acteurs sociaux, et parmi eux les établissements publics des communes et des intercommunalités, n’existent pas uni-

quement pour panser les plaies de la société. Au contraire, ils impulsent et expérimentent de nouvelles dynamiques, de nouvelles façons de penser – au sens d’imaginer – les réponses qui sont apportées quotidiennement aux besoins des citoyens.

Notre think-tank est mobilisé sur les thèmes de la lutte contre la précarité au sens large. Les restrictions budgétaires qui pèsent sur les CCAS, nous obligent à effectuer un travail en amont et à mettre en place de nouveaux indicateurs pour répondre aux besoins sociaux, accroître le développement social, et surtout être toujours plus créatif.

L’image passéiste et persistante du social est bien loin de la réalité comme nous le démontre chaque jours notre banque d’expérience locale que je vous engage à consulter régulièrement sur le :

<http://www.unccas.org/banque/default.asp>

Ce colloque « Création d’activité économique et insertion en période de crise » ? est un miroir tendu à une situation économique et sociale qui n’en finit plus d’attendre des jours meilleurs.

En France, s’additionnent 2 millions travailleurs pauvres, 3 millions de personnes sans emploi et environ 8,6 millions de personnes vivent en dessous du seuil de pauvreté (en fonction des différentes grilles d’indicateurs utilisées).

Le baromètre Unccas présenté en octobre confirme que la précarité s’aggrave : les demandes d’aides auprès des CCAS sont en constante augmentation. En ville, nos concitoyens n’arrivent plus à payer leur loyer. A la campagne, ils ont faim. Une fable des temps moderne, avec la précarité des villes et celles des champs... Partout, les factures d’énergie plombent le budget des ménages.

Les femmes seules avec enfants sont les principales victimes, rejointes depuis 2011 par les personnes âgées, celles qui avec une retraite médiane étaient autrefois épargnées....

Les travailleurs ne sont pas épargnés, il n’est pas rare qu’une aide à domicile employée par un CCAS se retrouve des deux côtés du guichet. Il y aurait donc deux France : une qui travaille et une qui est assistée. La réalité de nos CCAS nous prouve chaque jour que nous sommes tous potentiellement sous assistance. Un simple accident de la vie, divorce, perte d’emploi, peut vous pousser à espérer derrière nos guichets.

Si les acteurs du social ont des réponses à apporter dans la majorité des cas, il en est un que nous ne pouvons affronter seuls.

L’UNCCAS a un rôle accompagnement social. Il se doit

aussi d’avoir un accompagnement professionnel.

Certains CCAS sont déjà acteurs de l’emploi (comme à Nantes où le CCAS anime la maison de l’emploi).

Mais, la plupart des CCAS manque de savoir-faire vis-à-vis de l’emploi et de l’insertion professionnelle. Nous avons besoins de l’appui de professionnels, des entreprises, des fondations.

Le Partenariat Public Privé et la Responsabilité Sociétale des Entreprises sont un premier pont tendu entre nos rives. Pour l’instant et comme vous le démontrera la synthèse qui suit, cette rencontre pose plus de questions qu’elle n’apporte de réponses :

Comment collectivités et entreprises peuvent-elles apprendre à travailler ensemble ?

Comment faire circuler l’information de l’une à l’autre ?

Comment l’entreprise peut elle appréhender ce vaste empilement que sont les territoires si cloisonnés et si opaques pour le profane ?

Comment les associatifs peuvent-ils s’imprégner des modes de fonctionnement de l’entreprise ?

L’emploi n’est pas devenu un animal mythique comme le Dodo. Il existe, nos contributeurs l’ont vu et ils vont vous en parler....



Etienne PINTE

Président du CNLE

L'emploi est au cœur des préoccupations. Les travailleurs sociaux, des CCAS qui n'avaient auparavant que des missions d'accompagnement social au sens strict se retrouvent au centre des

préoccupations de personnes en situation de précarité.

La France compte à ce jour 3 millions de sans emploi, ce chiffre s'élève à 5 millions de personnes en précarité si on ajoute celles qui occupent des emplois à temps partiel.

Nous retiendrons les 3 chiffres clé de la précarité : 3 millions de chômeurs, 8,6 personnes sous seuil de pauvreté, et 3,5 millions de mal-logés.

Une société harmonieuse se fonde sur 4 piliers : le logement, la formation, l'emploi, la santé. S'il y a un manquement, l'état régalien se doit d'intervenir pour rétablir l'équilibre.

Le CNLE (Conseil National des politiques de Lutte contre la Pauvreté et l'Exclusion) a remis un rapport à mesdames les Ministres Touraine et Carlotti pour la

mise en œuvre d'un droit à des moyens convenables d'existence construit à partir du concept du « reste à vivre » et pas uniquement du seuil de pauvreté. En effet, selon qu'on habite en Île de France ou en province, le poids du coût du logement sur un budget est un facteur d'accroissement de la précarité.

Combiné à la pauvreté financière et matérielle, et aux autres pauvretés ressenties, cela conduit les personnes touchées à encore plus d'exclusion. Le travail est une source de dignité. Il permet d'exister dans la société, de ne pas être stigmatisé en tant que bénéficiaire de minima sociaux.

Il est donc évident que dans l'ordre des priorités, trouver un emploi est indispensable.

C'est pourquoi, il faut encourager la formation et accompagner le retour à un emploi, voire accompagner les personnes en difficulté dans leur travail et leur maintien dans l'emploi. Le droit à l'emploi devrait constituer la meilleure garantie contre l'exclusion et ainsi protéger les individus contre la pauvreté.

Cette mission incombe traditionnellement à l'Etat, mais pas seulement. Les Collectivités Territoriales, les communes et tous les citoyens doivent s'engager. Nous avons démontré que les efforts de l'Etat devraient porter sur des politiques de création d'emploi durables, en développant des solutions innovantes, et en mettant en œuvre des politiques d'accompagne-

ment des publics les plus éloignés de l'emploi et qui éprouvent des difficultés de s'y maintenir.

Les solutions existantes prennent plusieurs formes performances variables : le régime d'auto-entrepreneur, le service civique, le RSA complément d'activité. Identifiés en tant qu'emplois aidés, ils suscitent de nombreuses critiques.

A contrario, les emplois d'avenir et les contrats inter-générationnels sont deux mesures qui vont, à mon sens, dans la bonne direction. Les emplois d'avenir ciblent les jeunes, notamment ceux des banlieues. On regrettera que le chiffre n'aille pas au-delà de 150 000 personnes aidées et que le contrat d'avenir ne soit pas ouvert au secteur privé même si nous avons tenté de sensibiliser le MEDEF sur le sujet lors de son université d'été.

Par ailleurs, nous souffrons de l'application de règles administratives souvent trop tatillonnes qu'il faudrait songer à assouplir afin de ne pas pénaliser ceux qui s'investissent.

Je tiens à signaler la qualité des travaux du CORACE qui proposent des solutions innovantes pour réinsérer les jeunes.

Les pôles territoriaux de coopération économique associent petites entreprises, associations, Collectivités Territoriales et organismes de formation afin de mu-

Discours

tualiser les besoins au service de projet de développement local durable. Le monde de l'entreprise est ainsi impliqué. Nous pouvons citer en exemple le pôle sud de Romans qui a recréé une chaîne de fabrication de la chaussure.

En conclusion je soulignerai que l'innovation, les initiatives et les regroupements de partenaires dont les entreprises constituent la clé de la réussite.



Fatiha BENATSOU

Préfète Déléguée
à l'Egalité des Chances

Je souhaiterais vous dire tout le plaisir que j'ai à participer à cette rencontre sur la création d'activité économique et insertion en période de crise.

Je vois plusieurs mots forts dans l'intitulé de cette rencontre : Création d'activité d'abord, pour agir et anticiper, et insertion en période de crise pour donner de l'élan et des perspectives à ceux d'entre nous qui n'ont pas d'emploi et qui nous le savons ici souffrent.

Une résonance particulière, pour ma fonction, celle de préfète déléguée pour l'égalité des chances. Mes missions sont en effet orientées pour aider les plus fragiles de nos concitoyens dans les domaines de la formation, de l'emploi, de la santé et de la rénovation urbaine.

Compte tenu des difficultés liées à l'accès à l'emploi et au développement économique dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville, l'Etat conduit un effort de mobilisation de crédits dans ce domaine en lien avec les collectivités locales, les entreprises, les associations et les chambres consulaires. Ses interventions ont augmenté de 50%, ce sont près de 4000 actions pour l'emploi qui sont mises en place chaque année.

Dans le Val d'Oise, nous soutenons financièrement une centaine d'associations pour favoriser l'accès à l'emploi, mobiliser les entreprises, aider la création d'activité, accompagner les jeunes créateurs à la recherche surtout de financement, les idées ils les ont, le goût du risque ils l'ont, l'envie d'entreprendre ils l'ont, d'ailleurs un sondage le confirme, un jeune sur deux dans les quartiers de la politique de la ville rêve de créer son activité.

Depuis plusieurs années, notre société vit, sous formes de crises, des reconversions de son agriculture, de son industrie, avec des épisodes récents, particulièrement douloureux.

Dans ces évènements, l'anticipation a sa place, personne n'en doute.

L'anticipation est difficile, c'est vrai, et ne peut tout résoudre. Mais si nous voulons donner un contenu concret à cette « sécurisation des parcours professionnels » à laquelle tous les citoyens aspirent, à juste titre et que la société leur doit, il faut nous atteler à la tâche ; et je suis sûr que vos travaux y contribueront.

La mobilisation pour l'emploi qui nous occupe actuellement dans le cadre de nos Plans Départementaux et Locaux me montre bien que les politiques d'emploi sont, par nature, partenariales et impliquent un nombre d'acteurs importants ; tous ont leur légitimité : collectivité territoriale, entreprises, ...

Il s'agit donc de trouver des lieux ou réunir tous ces acteurs pour travailler à une idée en somme toute simple : anticiper, en fonction du projet de développement économique et social d'un territoire, les besoins que ce projet implique en termes d'emplois, de compétences, de qualification des hommes, de reconversion, d'actions de correction.

Bien sûr, la concrétisation est plus complexe, mais cela, Mesdames et Messieurs c'est votre travail d'aujourd'hui

Mais permettez à la préfète que je suis, responsable de l'égalité des chances, d'insister sur la nécessité d'avoir des lieux reconnus par tous, accessibles par ceux d'entre nous les plus fragilisés à y accéder, ou toutes les forces vives d'un territoire puissent se retrouver pour envisager un avenir commun ou apporter des réponses à des problèmes de développement économique.

Trop souvent encore, lorsqu'une crise survient, c'est l'affrontement et le conflit qui sont de règle ; ils sont rarement productifs. Dans mon esprit la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences doit aussi être un facteur de régulation sociale.

Mesdames, Messieurs, les moyens modernes de communication, les structures d'accompagnement vers la création d'entreprise, qu'elles soient sociales, financières, juridiques, patrimoniales existent, elles sont

mobilisées pour continuer à amplifier l'action d'accompagner les personnes qui ont envie de se lancer dans le monde de la création d'entreprise.

Avoir envie de créer son entreprise ou de reprendre une société ne doit pas être réservé à une petite partie de nos concitoyens, j'attache de l'intérêt à cette démarche, celle qui consiste à avoir des pouponnières de micro projets et à les aider à se réaliser, à se développer pour en faire des entreprises performantes.

Mesdames, Messieurs, vous êtes ici chacun dans vos compétences pour lever des obstacles encore trop présents et qui bloquent les projets, les initiatives, votre action est intéressante vous osez aborder sans tabou que la création d'activité, le développement économique est possible pour relever des défis :

- les taux de chômage subis par les jeunes, par les seniors, les femmes, les personnes sans qualification, sans expérience, l'ampleur des reconversions en cours, le nombre élevé de bénéficiaires des minimas sociaux dans la population et qui nous désignent comme des territoires fragiles.

Mais ces territoires ont une richesse potentielle très forte : leur population et leur démographie ; il n'est de richesse que d'hommes dit-on depuis la Renaissance,

Mesdames, Messieurs, par les actions de l'Etat, vos travaux, par votre action, il s'agit de faire de cet adage

une réalité.

Voici le discours que j'avais préparé et maintenant voici ce que je souhaiterais vous dire. Moi Fatiha Benatsou, fille d'une mère analphabète, formée à l'école de la République et appelée après de nombreuses difficultés aux plus hautes fonctions.

Les administrations peuvent accompagner les entreprises, c'est le rôle innovant de l'Etat. Mais il faut s'occuper des plus faibles. La formation est une nécessité pour réussir.

Pour création de l'activité, il faut aussi oser se lancer. Il est primordial de donner des élans et perspectives pour l'emploi. Les publics ciblés sont divers : jeunes diplômés, jeunes en échec scolaire (190 000 jeunes sortent du système sans formation tous les ans). Parallèlement, les entreprises demandent toujours plus de compétence et d'expérience. Il existe un décalage évident.

75 000 jeunes ne savent ni lire, ni écrire à la sortie de l'école.

Heureusement, il existe des plates-formes de décrochage scolaire qui accompagnent les jeunes en difficulté : ils sont identifiés, ils sont rattrapés et on les sort parfois de situations de délinquance. Les $\frac{3}{4}$ sont récupérés. On constate que les jeunes intègrent les Epic, les écoles de la 2ème chance. A Roissy, les

entreprises sont mobilisées pour intégrer les jeunes en apprentissage. Mais si les dispositifs existent ils souffrent d'un défaut de coordination. Le partenariat est indispensable et la formation reste un pilier essentiel pour impulser l'insertion professionnelle.

Je vais prendre pour exemple la rénovation urbaine de cités datant des années 60-65 dans le département du Val d'Oise.

2 milliards d'euros ont déjà été investis dans les quartiers, des emplois ont été créés en partenariat avec les régies de quartier. Mais il faut aller au-delà. Les formations suivies par les jeunes doivent être qualifiantes car ces emplois de chantier sont précaires et il est important de donner une perspective aux jeunes dans les entreprises qui les accueillent.

La santé est un autre pilier. Les jeunes sont en souffrance en raison de l'échec scolaire, le mental peut être atteint. Des Ateliers santé-ville ont été créés dans certaines villes pour les orienter vers des structures de soins et/ou des maisons pour adolescents. Ils peuvent se reconstruire, prendre confiance en eux et se remettre sur les rails.

La création d'entreprise financée par Etat pour des jeunes porteurs de projet peut fonctionner s'ils sont accompagnés et suivis sur les aspects techniques (Business plan, trésorerie, capital de départ).

Un jeune sur 4 veut créer son entreprise, ils sont por-

teurs de projet intéressants, mais manque de financement. L'exclusion du monde de l'entrepreneuriat résulte de leur manque de réseau, de diplômes... Il est nécessaire de changer les mentalités françaises pour donner une chance de se lancer (supprimer les barrières sociales, d'éducation, discriminantes).

L'entreprise a une action citoyenne. Elle est moteur comme les exemples suivants vont le montrer. Il faut avoir de l'audace pour donner leur chance aux porteurs de projets.

En termes de formation, il est impératif d'identifier les filières porteuses et d'encourager l'orientation vers les filières bouchées. Anticiper est le maître mot.

Je conclurais avec ces expériences d'insertion dans le Val d'Oise :

Le Groupe Alain Ducasse a pris l'initiative d'aider les femmes dans les quartiers. Des femmes courageuses ont été sélectionnées pour leur motivation. 250 femmes se sont portées candidates pour une formation en alternance en CAP cuisine dans l'optique final d'intégrer le Groupe Ducasse.

15 ont été choisies. Mais toutes les non-retenues ont été accompagnées pour définir leur projet, d'alphabétisation, de création parrainé par Alain Ducasse. Une dynamique a ainsi été créée : à ce jour, 50 femmes ont été formées et le réseau professionnel d'Alain Ducasse s'est mobilisé.

Une nouvelle initiative avec le Groupe Sisley a vu le jour dans le domaine de la cosmétique avec la création

d'un CAP esthétique et cosmétique.

Une des difficultés rencontrées ? La garde des enfants. mais il a été résolu grâce à l'implication des collectivités locales.

Pour réussir dans le domaine de l'insertion : il faut se faire confiance, s'ouvrir et avoir de l'audace.

“Réinventer l’insertion professionnelle en accompagnant la création d’activité : quelles synergies entre les acteurs sociaux et le monde de l’entreprise ?”



Gilles SERRE

Responsable RSE
Renault Social Business

Je commencerai par rebondir sur les propos d'Etienne Pinte en ajoutant un pilier supplémentaire indispensable à l'emploi : la mobilité.

Le Groupe automobile a, en effet, clairement identifié la mobilité comme un droit et une nécessité pour l'insertion professionnelle.

Social business : l'association de ces deux mots est-il antinomique ? Renault a une longue histoire d'engagement social. Pour continuer à en écrire les pages, Claire Martin, directrice de la RSE, a proposé au président Carlos Ghosn, en octobre 2010, de lancer un projet d'entrepreneuriat social, destiné à favoriser la mobilité des plus démunis.

Il a accepté le projet en précisant deux objectifs :

- pas de gain, pas de perte
- début du projet en France

« Renault Mobiliz, c'est donner les moyens aux personnes en situation de précarité de retrouver de l'autonomie et d'être acteurs de leur réinsertion.

Pour Renault, ce programme permettra de renforcer son ancrage local, et d'ouvrir la

voie à de nouvelles solutions de mobilité, économes et innovantes". C. Ghosn

En avril 2011, une équipe projet a été nommée en vue de présenter en fin d'année un programme de travail au président.

En novembre 2011 le programme est présenté et validé. Le programme se nomme Mobiliz.

Ce projet avance pas à pas car nous sommes conscients de l'écart qui existe entre la vision d'un grand groupe industriel et les besoins sociaux sur le terrain. Renault tient à mettre en œuvre ce projet de façon efficace pour les bénéficiaires.

Quel est le contenu de ce programme ?

Il comporte 3 axes :

1. L'engagement auprès d'association
2. La société d'investissement
3. Le partenariat avec le monde académique

Pour en savoir plus, vous pouvez vous connecter sur www.renault-mobiliz.com

Pour le moment seule l'association Voiture&Co a été retenue. Cette association favorise la mobilité pour l'accès à l'emploi grâce des locations très bas coûts. Il existe 10 Plates-formes sur le territoire français. Renault investit et ne donne pas : de l'argent est prêté à taux bonifié afin de respecter un des objectifs de Carlos Ghosn : pas de gain pas de perte.

Ces plateformes accueillent les publics en difficultés et proposent, après un diagnostic, différentes solutions (accompagnement, prêts, locations, transport à la demande, ..) en vue de faciliter le retour à l'emploi et les

liens sociaux

Cet accompagnement est complété par Renault notamment en proposant :

- une offre de réparation solidaire au sein des Garages Solidaire Renault (garage traditionnel qui a accepté de participer au programme Renault Mobiliz). En test depuis 06/2012
- une offre de location ou de vente à prix solidaire. Lancement de l'expérimentation prévue avant la fin 2012

Ce sont les plateformes qui orientent les bénéficiaires vers les Garages Renault Solidaires. Ils doivent être physiquement proches les uns des autres.

Nous envisageons également d'initier des ventes de véhicule avec solution de micro-crédit, avant fin 2012.

Nous sommes clairement en phase d'apprentissage du monde associatif et des collectivités territoriales.

Renault Mobiliz Invest est 'une société d'investissement qui dispose de 5 millions € pour financer des

projets favorisant la mobilité des plus démunis et qui puissent être dupliqués. je vous invite à consulter notre site.

Concernant le volet académique : Renault s'appuie également sur la Chaire Social Business/Entreprise et Pauvreté d'HEC où Danone et Schneider sont impliqués.

La co-construction entre association, formation et entreprise est au cœur du projet Mobiliz.

Quelle gouvernance du programme Mobiliz ?

Il existe deux comités :

- un comité de Surveillance & d'Orientation chargé de la stratégie globale et de la politique d'investissement présidé par le président C. Ghosn
- un comité de Direction & d'Investissement chargé de sélectionner des projets et de piloter les investissements présidé par un DGA, G. Leclercq.

Ce qui marche :

- un partenaire associatif très engagé et très professionnel
- un soutien de toute la ligne hiérarchique dont l'adhésion de la direction commerciale
- des candidatures spontanées de garages

indépendants, membres du réseau Renault pour participer à l'expérimentation

- un écho très fort auprès des collaborateurs et des demandes pour venir rejoindre l'équipe projet ou même pour participer, en parallèle de leur emploi, à la construction d'actions
- un regard nouveau sur le marché (innovation, frugalité, ...)

Ce qui marche moins bien :

- un nombre limité de plateforme qui freine la nomination de nouveaux Garages Renault Solidaires
- une certaine suspicion des prescripteurs
- une offre à prix coûtant très intéressante mais qui reste encore chère pour les publics approchés
- un nombre encore faible de bénéficiaires



Antoine VEIL

Vice-Président
Fondation 2^{ème} Chance

“Si, de l'école à la retraite, la vie est souvent un vaste champ de compétitions de toutes natures, il est un domaine qui a vocation à faire exception : celui de la solidarité. La seule bonne règle est celle des complémentarités, des synergies utiles, en particulier lorsqu'il s'agit d'aider des accidentés de la vie à se protéger ou à rebondir.

Pour ceux-ci, tout commence, en général, par un licenciement qui éjecte la personne du monde du travail. Pour peu que le chômage se prolonge—et il se prolonge souvent— les problèmes s'accumulent. La fin des droits arrive vite, l'endettement s'aggrave. Il faut abandonner le logement, trouver un hébergement provisoire.

En amont de cette spirale, le Centre Communal d'Action Sociale représente le relais de proximité le mieux adapté pour prévenir, conseiller, orienter. Lorsqu'hélas, la spirale des épreuves a ouvert la trappe de la précarité, le Centre Communal d'Action Sociale est naturellement le premier havre d'écoute, de réconfort, de soutien.

La Fondation de la 2^{ème} Chance, née en 1998, reconnue d'utilité publique, a pour vocation d'aider financièrement et d'accompagner, professionnellement et humainement, celles

et ceux qui, confrontés à une situation de précarité, ont la volonté de rebondir à partir d'un projet—leur projet—de création ou reprise de petite activité économique ou de formation de reconversion qualifiante. Tel est le sens de ses «coups de pouce 2^{ème} chance» instruits par ses 65 sites relais, répartis sur l'ensemble du territoire national et animés par près de 2000 bénévoles.

En fait, la Fondation s'attache à éclairer et favoriser le passage—généralement étroit—entre l'échec et l'assistanat. Des relations de partenariat se sont naturellement nouées entre certains CCAS et certains sites-relais de la Fondation. Tout justifiait donc que nous allions plus loin.

Ainsi en va-t-il désormais dans le cadre de la convention nationale que je me réjouis d'avoir signée avec le Président Patrick KANNER, le 7 octobre dernier, lors du 63^{ème} congrès de l'UNCCAS, à Dijon” par Michel GIRAUD.

La Fondation de la 2^{ème} Chance encourage la création à l'activité et sécurise des parcours de formation.

La lutte contre l'exclusion doit être accompagnée sur le terrain. Il est important d'impliquer différents acteurs : collectivités territoriales, associations, entreprises comme cela a été fait dans une commune avec Adecco. Un tutorat a ainsi été mis en place pour éduquer et insérer les jeunes.

La Fondation de la 2^{ème} Chance a été créée il y a 15 ans par Vincent Bolloré qui voulait laisser une empreinte

sociale et Michel Giraud.

La Fondation de la 2^{ème} chance refuse l'assistanat. 600 coups de pouce ont ainsi été donnés à des personnes victimes d'un accident de parcours : 1/3 représente une création d'entreprise, mais aussi des reprises de TPE ou de formation.

Quel bilan depuis 15 ans? Environ 5 000 coups de pouce ont permis la réinsertion de la majorité des bénéficiaires.

1 000 bénévoles sont mobilisés dans des sites relais. Le groupe Bolloré finance l'association et grâce aux partenaires de l'association, environ 4 millions d'€ sont alloués aux projets.

<http://www.deuxiemechance.org/>

Zinn-Din BOUKHENAÏSSI



Délégué général
CNLRQ

Il faut entendre Régie comme au théâtre, c'est-à-dire de la mise en scène d'acteurs pour remédier aux dysfonctionnements identifiés en termes d'exclusion de toutes sortes.

97% des actions soutiennent la politique de la ville, mais les régies de quartier interviennent les problématiques liées à l'emploi également.

Les dispositifs d'accès à la citoyenneté :

- Territorialisés (des quartiers, d'habitat social, à l'échelle de l'agglomération) => travail de la mobilité par uniquement ZUS : 320 quartiers (3,5 millions d'habitants concernés).
- Partenariat de 4 collèges publics et privés : habitants, bailleurs sociaux, élus, partenaires économiques (maison emploi, artisans).
- Participatifs : logique de co-gestion, construire ensemble des activités sur le champ social, en incluant toutes les populations : participation de tous.
- Encadrés : mise en place de conventions collectives, formation sur des sujets de santé publique afin d'avoir un cadre professionnalisé.

Les 4 types d'activités non monétaires

- Gestion urbaine : HLM, espace vert. Les missions sont contractées avec les partenaires publics ; elles génèrent de la création d'emploi, mais la gestion urbaine est sous le regard de la communauté locale, ce qui engendre plus de respect de la part des habitants vis-à-vis des actions menées.
- Lien social : aménagement de jardins en milieu urbain pour créer une auto production alimentaire, soutien de création d'activités de couture, de repassage... Les projets sont créatifs, synonymes d'emploi et dialogue.
- Médiation : mise en place correspondant de nuit (à la demande des collectivités territoriales) pour favoriser la régulation sociale sur les territoires, résoudre des petits conflits et les problèmes techniques.
- Service à la personne : au sens de la loi Borloo, ces initiatives sont destinées au CDI temps partiel pour leur donner un complément pour lutter contre les travailleurs pauvres. C'est une manière de conforter les emplois.

Créé en 1988, le Comité National de Liaison des Régies de Quartier (CNLRQ) se définit comme un réseau d'acteurs qui fonctionne sur le mode de la réciprocité. Les membres du CNLRQ, association loi 1901, sont les Régies adhérentes, représentées au sein de ses différentes instances par leur Président et leur Directeur.

Il est dépositaire des labels « Régie de Quartier » et « Régie de Territoire ».

Il regroupe 140 associations en France Métropolitaine et dans les DOM, 2 500 bénévoles et 8 000 salariés.

Les Régies de Quartier et de Territoire participent au mouvement de l'économie solidaire depuis sa création. Reconnues comme telles par diverses politiques publiques, elles entendent développer des activités économiques impliquant largement les acteurs au service du projet sur leur territoire

- revalorisation des espaces publics
- développement social
- économie du local
- services de proximité
- préservation de l'environnement et du cadre de vie...

Pour aller plus loin
<http://www.cnlrq.org>



Sophie BONNAURE

Déléguée générale
Solidarités Nouvelles face
au chômage

L'association Solidarités Nouvelles face au Chômage (SNC) a été créée il y a presque 30 ans par Jean-Baptiste de Foucault sur une idée simple : chacun d'entre nous peut agir concrètement pour réduire le chômage. Comment ?

En plaçant la relation humaine et le suivi personnalisé des chômeurs au cœur de l'aide au retour à l'emploi. Nous proposons aux chercheurs d'emploi un accompagnement bénévole, gratuit et sans limite de durée.

L'accompagnement apporte aux personnes sans emploi, souvent isolées dans leurs démarches, un soutien humain qui les encourage et les valorise. L'association crée et finance également des emplois solidaires pour des personnes accompagnées, dans des associations partenaires.

Aujourd'hui, grâce à Solidarités Nouvelles face au Chômage, 60 % des demandeurs d'emploi accompagnés trouvent une solution positive en fin d'accompagnement.

Le principe : une personne en recherche d'emploi ne doit pas rester seule. 1 300 bénévoles accompagnent

2 500 personnes : 2 bénévoles s'occupent d'un bénéficiaire. Ce soutien s'inscrit dans la durée. Les lieux de rencontre sont diversifiés. Les bénévoles forment un groupe solidarité (115 en F) et se réunissent régulièrement pour échanger sur les pratiques.

C'est une association de citoyens qui ne fonctionne pas grâce aux dons d'argent de l'état.

Parmi les actions de réinsertion : création d'emploi dans d'autres associations pour 6 mois ou 1 an afin de développer des compétences et retrouver confiance en soi. Le bénéficiaire continue à être accompagné. Se sentir bien quand on recherche un emploi est primordial pour être performant : c'est pourquoi l'association propose des activités conviviales comme la visite de musée en groupe, afin que les bénéficiaires ne se sentent pas exclus.

60% des bénéficiaires retrouvent un emploi (4% créé une entreprise).

L'association a noué des partenariats avec le tissu local comme les collectivités ou Pôle Emploi, mais souhaite développer des liens avec CCAS afin de soutenir certaines bénéficiaires vers leur retour à l'emploi.

Les bénévoles suivent un cycle de 6 formations pour augmenter leur efficacité vis-à-vis de leur public.

Le public accompagné est large, sans discrimination. Le principe fondateur de l'association est que l'accompagnement est important !

Nos chiffres (à fin 2011) :

2 200 personnes accompagnées

1 300 accompagnateurs

115 groupes de solidarité

60 % de personnes accompagnées trouvent une solution positive

3 000 donateurs réguliers

130 emplois solidaires créés et financés dans 108 associations partenaires

<http://snc.asso.fr/>



Natacha GARAY

Directrice
CCAS de Blanquefort (33)

« Quand j'aurai ma troisième étoile, j'ouvre un kébab ! », confiait, en 2005, Thierry Marx, chef étoilé, à Vincent Feltesse, maire de Blanquefort et président de la communauté urbaine de Bordeaux.

Quatre ans plus tard, Thierry Marx, désireux de développer une alternative à la malbouffe et Vincent Feltesse, cherchant à aider les personnes sans emploi à réaliser leur projet, lancent conjointement un projet de réinsertion professionnelle : une formation aux métiers de la cuisine de rue, visant à accompagner vers la création d'entreprise des demandeurs d'emploi, tout en les aidant à élaborer une cuisine saine et de qualité privilégiant des circuits d'approvisionnement locaux.

A Blanquefort, l'évolution du nombre d'inscrits à Pôle emploi connaît une évolution importante, principalement chez les 15-24 ans et les plus de 50 ans. La prolongation significative de la durée d'inscription à Pôle Emploi de ces derniers traduit une sortie du chômage de plus en plus difficile. Par ailleurs, secteur de la restauration est en recherche permanente d'une main d'œuvre qualifiée. 54 000 postes n'ont pas été pourvus en 2010. Le secteur de la restauration rapide est tout aussi dynamique, créant chaque année 8 000 à 10 000 emplois. Le pari lancé par les deux hommes se veut donc une réponse originale pour réinsérer des

demandeurs d'emploi. Entièrement porté par le CCAS de Blanquefort, ce dispositif a reçu le soutien de l'ensemble des partenaires locaux et institutionnels, facilitant ainsi la mise œuvre rapide et efficace de ce chantier de formation. Par ailleurs, le CCAS gère en direct le fonctionnement du restaurant d'application "atelier de cuisine nomade".

La formation aux métiers de la cuisine de la rue s'adresse aux personnes sans emploi. Il s'agit d'une formation de 5 mois, rémunérée et qualifiante, délivrant le titre professionnel d'agent de restauration. Elle a pour objectifs de :

- favoriser une insertion durable pour les personnes recherchant un emploi,
- former à la création d'entreprise (accompagnement à la création et à la gestion d'une activité commerciale, mise en pratique au sein du restaurant d'application et test des plats qu'ils envisagent de commercialiser),
- développer une cuisine de rue de qualité (éducation au goût, prévention en matière de santé, promotion de produits issus de l'agriculture locale cultivée de manière raisonnée).

Elle se déroule en 4 temps :

- cours de cuisine, de gestion des règles d'hygiène et de sécurité dispensés par le lycée hôtelier Saint-Michel de Blanquefort, pour une période de 2 mois,
- accompagnement à la création d'entreprise par l'ADIE pour une période d'un mois en collectif suivi d'un accompagnement individuel,
- mise en situation pratique au sein d'un restaurant d'application, ouvert au public quatre fois par

- semaine, pendant un mois,
- stage en entreprise durant un mois.

Chaque année, le CCAS organise trois sessions, chacune accueillant sept stagiaires. Les candidats sont des demandeurs d'emploi ayant à cœur de créer une activité dans la restauration. Ils sont orientés vers cette formation par divers organismes (Pôle emploi, mission locale, PLIE, AGI). La sélection des candidats est réalisée par un jury présidé par Thierry Marx. La motivation du candidat, l'identité de son projet, sa qualité et sa faisabilité sont les principaux critères de sélection. À l'issue des cinq mois de formation, l'évaluation des candidats est réalisée par un comité pluridisciplinaire. Pour obtenir leur diplôme, les candidats doivent passer une épreuve professionnelle pratique, présenter leur projet de création d'entreprise et l'analyser.

Quelques chiffres :

60 personnes formées, 65% de femmes, 38 ans d'âge moyen
40% ont créé leur entreprise ; 40% travaillent dans un entreprise
12% sont à la recherche d'un local ou financeur

Le CCAS est à la recherche d'une nouvelle solution pour le financement afin de ne pas dépendre des financements publics.

Débat

Jacques-Alexandre HESNARD, Directeur CCAS de Limay : “80% d’une classe d’âge doit avoir le bac, les CAP/BEP sont dévalorisés. On ne tient pas compte des envies des jeunes. Le résultat est qu’on éteint les incendies alors qu’il faudrait les éviter. L’état doit avoir une vision en matière d’enseignement des métiers techniques.”

Brigitte MARTIN-SIMONIN, Chargée d’insertion professionnelle au de CCAS Créteil : “le CCAS entretient de bonne relation avec le Pôle Emploi : il existe une ligne directe avec un conseiller, la réponse est immédiate. Notre interlocuteur est identifié : on peut gagner jusqu’à 3 à 4 mois pour gérer un dossier de recherche d’emploi. Mais il faut accepter d’être sur le terrain”

Frédéric ROUVIÈRE, Directeur du CCAS de Lille : “concernant la Responsabilité Sociale des Entreprises et le Social Business : comment faire travailler CCAS et entreprises tout en privilégiant le tissu local ? Comment fait-on pour se rencontrer (entreprise, CCAS, partenariat) ?”

Gilles SERRE, Renault : “nous “débroussaillons” le terrain dans un premier temps. Nous devons faire entrer le social dans l’entreprise. Nous envisageons des démarches locales pour l’avenir.”

“Insertion par l’activité économique : une réelle opportunité pour les personnes les plus éloignées de l’emploi ?”



Frédéric FOURGOUS

Responsable du développement durable et développement territorial Réseau Entreprendre et Quartier

Le Réseau Entreprendre regroupe 43 associations et 4500 chefs d'entreprise.

Son origine vient du Nord. André Mulliez, suite à 600 licenciements chez Phildar, a décidé de créer une association sur le thème de la responsabilité sociétale en 1986.

L'idée d'André Mulliez et de quelques membres de sa famille voit donc le jour dans le principe suivant : "Pour créer des emplois, créons des employeurs".

C'est dans cet esprit que le mouvement est né à Roubaix en 1986 avec Nord Entreprendre. La démarche a ensuite été relayée en 1992 en Rhône-Alpes puis par de nombreuses initiatives de chefs d'entreprises locaux avant de devenir un mouvement national et international.

Fort de ce dynamisme, Réseau Entreprendre compte aujourd'hui 67 associations en France et a été reconnue d'Utilité Publique, par décret en Conseil d'Etat le 15/01/2003.

Dans un premier temps, le rôle de l'association était le financement par prêt d'honneur pour des créations d'entreprise, générant un minimum de 10 emplois. Ces créateurs sont accompagnés par les membres de l'association qui transmettent le savoir-faire, leur

dynamisme lié au business afin créer de l'emploi et de rendre ces nouvelles structures pérennes. Le moteur de l'association est : pour créer des emplois, créons des employeurs.

Maintenant et dans le cadre du développement durable, l'association s'intéresse maintenant aux entrepreneurs sociaux, avec un programme dédié pour s'ouvrir à cette typologie d'entrepreneurs. Le but est de convaincre les acteurs de l'économie sociale et solidaire du bien fondé du Réseau Entreprendre.

Ce programme est opérationnel depuis 2007 : 230 entreprises d'insertion ou adaptée (associatif ou coopératif) ont été épaulées par l'association. En moyenne, elles créent 25 emplois par entreprise contre 14,5 dans les entreprises traditionnelles.

Les actions dans les quartiers :

Il existe un gros potentiel. Ces porteurs n'ont pas le réflexe de venir taper à notre porte, ils font de l'auto discrimination. Nous avons établi des rencontres avec les CCAS et Cité Lab, Planet Finance...

Nous cherchons à compléter les prêts d'honneur pour les financements des porteurs de projets grâce à des donateurs, fondations...

Chiffres Clés :

43 associations locales, 4500 chefs d'entreprise adhérents.
Plus de 6000 entreprises accompagnées depuis 26 ans

Création en moyenne de 14,5 emplois à 5 ans, taux de pérennité supérieur à 85%.

Plus de 130 entreprises accompagnées depuis 2005. Près de 2000 emplois créés majoritairement pour des personnes éloignées de l'emploi.

8 à 10% de lauréats implantés dans les quartiers.

Une vingtaine de projets lauréats envoyés par nos partenaires (difficulté d'évaluation).

<http://www.reseau-entreprendre.org/>



Jean-Pierre CORSIA

Consultant, Fondateur
de la SCOP Acet

Le principe d'une Scop : l'économie sociale et solidaire. Nous avons identifié deux problématiques : l'insertion et la transition et un constat : le modèle de l'entreprise ne permet pas forcément un épanouissement dans l'emploi.

A nos yeux, l'insertion concerne donc également les personnes qui sont en souffrance dans leur travail.

Notre modèle de développement économique a vécu. Nous entrons dans une ère de transition écologique, économique et sociale.

L'ACET a quatre activités principales :

- la formation
- l'ingénierie de formation
- les actions d'organisation et de conseil
- l'édition d'outils pédagogiques multimédia

Ces activités se déclinent dans 3 grands secteurs :

- l'habitat et l'immobilier social
- la santé et la dépendance gériatrie, handicap, psychiatrie, addiction
- les services à la personne

ACET a été créé il y a 35 ans par des cadres supérieurs

qui voulaient travailler autrement et s'épanouir dans leur activité. Ils se sont lancés dans la production audiovisuelle sous forme de Sarl (chaque fondateur a pris une part, pas forcément égale). Une partie de l'équipe voulait faire de la communication sociale. Minoritaire, elle a cherché un statut où l'égalité des voix ne repose pas sur le capital. La coopérative a été la solution.

La Scop a accompagné le développement d'un quartier à Roubaix, si bien que la coopérative s'est spécialisée sur des sujets concernant l'habitat. Elle est devenue éditrice de supports multimédia pour les salariés du terrain (comme les bailleurs sociaux ou les gardiens), avant de s'orienter directement vers la formation sur le terrain.

Tous les bénéfices sont réinvesti dans la Scop. Mais, la gestion de l'humain dans les coopératives n'est pas toujours des plus aisée !

La Scop est active dans les quartiers, les bailleurs sociaux étant leur client. Au-delà de la formation des gardiens d'immeuble (professionnalisation du métier), des VAE leurs ont parfois permis d'obtenir un CAP.

La Scop cible des métiers liés à la propreté, au jardinage, à l'accompagnement des personnes âgées ou en situation de handicap. L'objectif est de créer un outil performant de formation pour pérenniser ces métiers.

La Scop est une entreprise collective dont les associés sont majoritairement salariés.

La Scop est une entreprise commerciale, SA ou SARL à capital variable. Elle est soumise au code du travail comme toute autre entreprise, au code du commerce et aux articles du code civil qui fixent le cadre juridique général des sociétés.

La répartition inégale des voix, propre aux sociétés classiques est fondée sur la répartition du capital : le pouvoir est proportionnel aux apports en capital. Dans les sociétés coopératives, la primauté est donnée à la personne humaine sur le capital selon la règle « une personne égale une voix ». Les coopérateurs élisent les membres du conseil d'administration et sanctionnent leur gestion en assemblée générale quand leur est présenté le bilan de la société.

Dans la réalité, il est certes parfois difficile pour chaque adhérent de s'exprimer facilement dans une assemblée générale, mais la base est néanmoins équitablement représentée car des représentants des adhérents peuvent siéger avec les cadres au niveau du conseil d'administration.

Les Scop ont plutôt mieux résisté à la crise économique et le taux de survie à 5 ans y est sensiblement supérieur : 57 % contre 52 % au niveau national (Source : INSEE).

«CRÉATION D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE ET INSERTION EN PÉRIODE DE CRISE»

Le 27 septembre 2012 à l'UNCCAS

9h30 Introduction Etienne PINTE, Président du Conseil National des Politiques de Lutte contre la Pauvreté et l'Exclusion Sociale

9h45 **FATIHA BENATSOU, PRÉFÈTE DÉLÉGUÉE POUR L'ÉGALITÉ DES CHANCES**

10h00 RÉINVENTER L'INSERTION PROFESSIONNELLE EN ACCOMPAGNANT LA CRÉATION D'ACTIVITÉ : QUELLES SYNERGIES ENTRE LES ACTEURS SOCIAUX ET LE MONDE DE L'ENTREPRISE ?

Gilles SERRE, RSE / Direction Pôle sécurité routière et social business Renault

Antoine VEIL, Vice-Président Fondation 2^{ème} chance

Zinn-Din BOUKHENAÏSSI, Délégué général CNLRQ

Sophie BONNAURE, Déléguée générale de Solidarités Nouvelles face au Chômage

Natacha GARAY, Directrice du CCAS de Blanquefort lauréat du Prix de l'Innovation UNCCAS-La Banque Postale 2011

11h00 Dialogue avec la salle

11h15 INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE : UNE RÉELLE OPPORTUNITÉ POUR LES PERSONNES LES PLUS ÉLOIGNÉES DE L'EMPLOI ?

Frédéric FOURGOUS, Responsable du développement durable et du développement territorial / Réseau Entreprendre et Quartier

Jean-Pierre CORSIA, Consultant Fondateur de la SCOP ACET

Stephanie MESTRALLET, Responsable des opérations de Planet Finance France

Danielle DESGUEES, Déléguée Générale BGE PaRIF, Réseau national des entrepreneurs

12h15 Dialogue avec la salle

12h30 Conclusion **Daniel ZIELINSKI**, Délégué Général de l'UNCCAS

L'UNCCAS

Association loi 1901 fondée en 1926, l'Union nationale des centres communaux d'action sociale fédère 3900 CCAS et CIAS adhérents (6300 communes) dont l'action au quotidien concerne près de 70% de la population (près de 45 millions de citoyens). La quasi totalité des villes de plus de 10 000 habitants, 80% des communes de 5 000 à 10 000 habitants et plus de 2000 CCAS de communes de moins de 5000 habitants sont ainsi représentés.

Les CCAS/CIAS en chiffres

- Les principaux champs d'intervention des CCAS/CIAS sont, par ordre décroissant : la lutte contre l'exclusion, l'aide à domicile, la prévention et l'animation pour les personnes âgées, la gestion d'établissements d'hébergement pour personnes âgées, le soutien au logement et à l'hébergement, la petite enfance, l'enfance/jeunesse, le soutien aux personnes en situation de handicap.
- Les CCAS gèrent 60% des logements foyers publics répertoriés au plan national et participent à la quasi totalité des centres locaux d'information et de coordination (CLIC) du pays.
- Les CCAS/CIAS sont également gestionnaires de 720 foyers restaurants, 400 Etablissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), d'accueils de jour, d'unités alzheimer...
- 1 CCAS sur deux gère un service d'aide à domicile
- 1 établissement d'accueil de jeunes enfants sur 5 est géré par un CCAS.
- Les CCAS représentent un budget consolidé de 2,6 milliards d'euros et emploient près de 110 000 personnes.

Les CCAS/CIAS en bref

Une structure paritaire

Présidé par le Maire, le CCAS est géré par un Conseil d'administration qui détermine les orientations et les priorités de la politique sociale locale. Ce Conseil d'administration comprend des membres élus au Conseil municipal et des membres nommés. Parmi ces derniers doivent figurer notamment un représentant d'associations dans les champs suivants : familles, personnes âgées, personnes handicapées et lutte contre l'exclusion.

Une mission de solidarité

Les missions des CCAS/CIAS sont définies principalement par le Code de l'Action Sociale et des Familles, et le décret du 6 mai 1995. Le CCAS agit au travers de l'aide sociale légale (instruction des dossiers de demande d'aide sociale du type APA ou RSA - lorsqu'il décide d'exercer cette compétence - mais aussi domiciliation des demandeurs). Il agit également au travers de sa politique d'aides facultatives, au nom de sa mission de prévention et de développement social dans la commune. Il peut intervenir sous forme de prestations en nature ou en espèces, gérer des structures sociales et médico-sociales (établissements pour personnes âgées, structures d'hébergement d'urgence, etc.) et des services d'accueil de la petite enfance. Chaque année, il est tenu de réaliser une Analyse des Besoins Sociaux (ABS) de la population de sa commune.

UNCCAS

VILLA SOUCHET

105 AVENUE GAMBETTA

75020 PARIS